



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

VOIRIE :

Mise en enquête publique
d'un échange de parcelles
entre la Ville de Pavilly et
Monsieur Julien GRANDSIRE

**Délibération
n°2026/96**

30 Juin 2026

Délibération certifiée
exécutoire compte tenu de sa
transmission en préfecture le
10 juillet 2026 et de son
affichage
à la porte de la Mairie
le 10 juillet 2026

L'An deux mil vingt-six, le trente juin à 18 heures 30, le
Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en Mairie de
Pavilly sous la Présidence de Monsieur François TIERCE, Maire.

Étaient présents :

MM. MULET Mercedes, LEVESQUE Jimmy, JACOB
DELESCLUSE Emilie, LEFAUX Eddy, QUÈVREMONT Jean-Luc, AMIOT
Alain, CAPRON Magali, DEMANNEVILLE Christian, FOSSÉ Laurent,
MERBAH Ahmed, CARASCO Laurent, CASCELLA Angéline, DELÉPINE
Séverine, HAVRET Myriam, HONDIER Delphine, LE MOING
Dominique, SÉNÉCHAL Mathilde, VIGREUX Laure, BARTHÉLÉMY
Florent, LARGILLET Agnès, LÉCAUDÉ Francis, VINCENT-DUMESNIL
Vanessa.

Étaient absentes excusées ayant donné pouvoir :

Mme CHEVALLIER Aurélie qui a donné pouvoir à
Mme CAPRON Magali, Mme LEMONNIER Christelle qui a donné
pouvoir à Mme MULET Mercedes, M. MAERTEN Pierre qui a donné
pouvoir à M. TIERCE François, Mme NICOL Gwénaëlle qui a donné
pouvoir à Mme VIGREUX Laure, M. TOCQUEVILLE Raynald qui a
donné pouvoir à M. LEFAUX Eddy, M. NICOLLE Benoît qui a donné
pouvoir à Mme LARGILLET Agnès.

Mme SÉNÉCHAL Mathilde a été élue Secrétaire de la
séance.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers votants : 29

VOIRIE : Mise en enquête publique d'un échange de parcelles entre la Ville de Pavilly et MONSIEUR Julien GRANDSIRE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie des chemins communaux 126 et 128, situés au Hameau de la Mare Blanche au milieu des terres agricoles, est cultivée depuis de nombreuses années.

Après de nombreux échanges avec l'agriculteur, et dans un souci d'optimisation des cultures, un accord a été trouvé pour procéder à un échange de terrains dans le but de recréer un nouveau chemin qui permettra de rétablir la liaison entre la Rue Narcisse GUILBERT, le Hameau de la Mare Blanche et la commune de BOUVILLE.

La création de ce nouveau chemin modifiant notablement les conditions d'utilisation du domaine public, il y a lieu de soumettre cet échange de parcelles de terrain à l'enquête publique.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide par 29 voix « pour », 0 « contre », 0 « abstention » :

- D'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir à l'enquête publique, par arrêté municipal, l'échange des parcelles cadastrées section AY numéros 167, 168, 171, 172 et 175 d'une contenance totale de 7 575 m², propriété de Monsieur Julien GRANDSIRE, avec les parcelles cadastrées section AY numéros 134, 161, 162, 163, 164, 165 et ZA numéro 2 d'une contenance totale de 7 660 m², propriété de la Ville de PAVILLY, conformément au plan ci-annexé ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
François TIERCE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rouen, dans les 2 mois, suivant sa publication. L'introduction d'un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux, qui doit être exercé dans les 2 mois suivant la réponse de l'auteur de l'acte, étant précisé que l'absence de réponse, au terme d'un délai de deux mois, à la demande de recours gracieux, vaut rejet de cette dernière